

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UNE LETTRE D'ENVOI. LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE (IMPRIMÉ SUR PAPIER ROSE) DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR L'ACCEPTATION DE L'OFFRE DE 1101324 B.C. LTD., FILIALE EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE NURI TELECOM COMPANY LIMITED, VISANT L'ACQUISITION DE LA TOTALITÉ DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES ET EN CIRCULATION D'APIVIO SYSTEMS INC. (Y COMPRIS LES ACTIONS ORDINAIRES QUI POURRAIENT ÊTRE ÉMISES ET EN CIRCULATION APRÈS LA DATE DE L'OFFRE, MAIS AVANT LE MOMENT DE L'EXPIRATION (TERME DÉFINI DANS LES PRÉSENTES)).

## AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

relatif au dépôt d'actions ordinaires

de

**APIVIO SYSTEMS INC.**

en réponse à l'offre datée du 17 janvier 2017 présentée par

**1101324 B.C. LTD., filiale en propriété exclusive de  
NURI TELECOM COMPANY LIMITED**

**L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À 23 h 59 (HEURE DE TORONTO) LE 2 MAI 2017 (LE « MOMENT DE L'EXPIRATION »), À MOINS QUE SON ÉCHÉANCE NE SOIT REPORTÉE OU AVANCÉE OU QU'ELLE NE SOIT RETIRÉE CONFORMÉMENT À SES MODALITÉS.**

**UTILISEZ LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE SI VOUS DÉSIREZ ACCEPTER L'OFFRE ET SI, SELON LE CAS :**

- 1) VOS CERTIFICATS D'ACTIONS ORDINAIRES NE SONT PAS IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES;**
- 2) VOUS NE POUVEZ REMPLIR LA PROCÉDURE DE TRANSFERT PAR VOIE D'INSCRIPTION EN COMPTE DE VOS ACTIONS ORDINAIRES À TEMPS;**
- 3) VOUS ÊTES DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE REMETTRE VOS CERTIFICATS D'ACTIONS ORDINAIRES, AINSI QUE TOUS LES AUTRES DOCUMENTS REQUIS, À L'AGENT D'INFORMATION ET DÉPOSITAIRE AU PLUS TARD AU MOMENT DE L'EXPIRATION.**

Le présent avis de livraison garantie doit être utilisé pour l'acceptation de l'offre datée du 17 janvier 2017 (l'« offre ») présentée par 1101324 B.C. Ltd. (l'« initiateur »), filiale en propriété exclusive de Nuri Telecom Company Limited, visant l'achat, selon les modalités et sous réserve des conditions de l'offre, de la totalité des actions ordinaires (les « actions ordinaires ») émises et en circulation d'Apivio Systems Inc. (« Apivio »), ce qui comprend les actions ordinaires qui peuvent être émises et en circulation après la date de l'offre, mais avant le moment de l'expiration à l'exercice, à l'échange ou à la conversion des titres convertibles d'Apivio qui peuvent être exercés ou échangés contre des actions ordinaires ou convertis en actions ordinaires, (i) si les certificats représentant les actions ordinaires devant être déposés ne sont pas immédiatement disponibles, (ii) si le porteur des actions ordinaires (l'« actionnaire ») ne peut remplir la procédure de transfert par voie d'inscription en compte de ses actions ordinaires à temps; ou (iii) si l'actionnaire est dans l'impossibilité de remettre les certificats et tous les autres documents requis à Laurel Hill Advisory Group (le « dépositaire ») à son bureau indiqué dans les présentes, au plus tard au moment de l'expiration. Dans le cadre de l'offre, les actionnaires recevront 0,40 \$ au comptant par action ordinaire qu'ils détiennent.

**Les modalités et conditions de l'offre sont intégrées par renvoi dans le présent avis de livraison garantie. Certains termes clés qui sont utilisés dans le présent avis de livraison garantie sans y être définis et qui sont définis dans l'offre d'achat et de la note d'information qui y est jointe datées du 17 janvier 2017 (l'« offre d'achat et note d'information ») ont le sens qui leur est attribué dans l'offre d'achat et note d'information.**

Dans le présent avis de livraison garantie, toutes les sommes d'argent sont exprimées en dollars canadiens.

## INSTRUCTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE

Si un actionnaire souhaite déposer des actions ordinaires en réponse à l'offre et que : (i) les certificats représentant les actions ordinaires ne sont pas immédiatement disponibles; (ii) l'actionnaire ne peut remplir la procédure de transfert par voie d'inscription en compte d'actions ordinaires à temps; ou (iii) les certificats et tous les autres documents requis ne peuvent être remis à l'agent d'information et dépositaire au plus tard au moment de l'expiration, ces actions ordinaires peuvent néanmoins être déposées en réponse à l'offre, pourvu que toutes les conditions suivantes soient réunies :

- a) le dépôt est effectué par un établissement admissible (terme défini ci-après) ou par son intermédiaire;
- b) un avis de livraison garantie (ou un fac-similé de celui-ci signé à la main), dûment rempli et signé, comprenant une garantie de livraison d'un établissement admissible dont le libellé figure ci-après, parvient à l'agent d'information et dépositaire à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée dans le présent avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration;
- c) les certificats représentant toutes les actions ordinaires déposées dans une forme appropriée aux fins de transfert, ainsi qu'une lettre d'envoi ou un fac-similé de celle-ci signé à la main, dûment rempli et signé, conformément aux instructions énoncées dans la lettre d'envoi (comprenant une garantie de signature, s'il y a lieu) ou, dans le cas d'un transfert par voie d'inscription en compte, une confirmation d'inscription en compte à l'égard des actions ordinaires déposées et, dans le cas de comptes de la DTC, une lettre d'envoi ou un fac-similé de celle-ci signé à la main, dûment rempli et signé (comprenant une garantie de signature, s'il y a lieu) ou un message du mandataire au lieu d'une lettre d'envoi et tous les autres documents requis par les modalités de l'offre et note d'information, parviennent à l'agent d'information et dépositaire à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée dans la lettre d'envoi, avant 23 h 59 (heure de Toronto), le troisième jour de bourse à la Bourse de croissance TSX suivant le moment de l'expiration.

**Le présent avis de livraison garantie doit être remis en main propre ou par messenger, transmis par télécopieur ou envoyé par la poste à l'agent d'information et dépositaire à son bureau de Toronto, en Ontario, dont l'adresse est indiquée dans le présent avis de livraison garantie, au plus tard au moment de l'expiration et doit comprendre la garantie d'un établissement admissible dont le libellé figure dans le présent avis de livraison garantie. La remise du présent avis de livraison garantie et de la lettre d'envoi, des certificats représentant les actions ordinaires qui y sont joints et de tous les autres documents requis à une adresse autre que celle qui est indiquée dans le présent avis de livraison garantie ou l'envoi d'un fac-similé à un numéro de télécopieur différent de celui qui est indiqué dans le présent avis de livraison garantie ne constitue pas une remise conforme aux conditions de livraison garantie.**

L'expression « **établissement admissible** » désigne une banque canadienne de l'annexe I ou un établissement garant admissible participant à un programme de garantie de signature Medallion approuvé et les établissements qui participent au Securities Transfer Agents Medallion Program, au Stock Exchanges Medallion Program ou au Medallion Signature Program de la Bourse de New York.

Le soussigné comprend et reconnaît que le règlement des actions ordinaires déposées dont l'initiateur prend livraison aux termes de l'offre sera effectué uniquement après que l'agent d'information et dépositaire aura reçu dans les délais prévus : (i) les certificats représentant les actions ordinaires (ou dans le cas d'un transfert par voie d'inscription en compte, une confirmation d'inscription en compte des actions ordinaires); (ii) une lettre d'envoi, ou un fac-similé de celle-ci signé à la main, dûment remplie et signée, conformément aux instructions énoncées dans la lettre d'envoi (y compris la garantie de signature, au besoin) ou dans le cas des actions ordinaires déposées selon la procédure de transfert par voie d'inscription en compte, une confirmation d'inscription en compte et, dans le cas de comptes de la DTC, une lettre d'envoi dûment remplie et signée ainsi que les garanties de signature requises, ou un message du mandataire à cet égard; et (iii) tous les autres documents requis par la lettre d'envoi avant 23 h 59 (heure de Toronto) le troisième jour de bourse à la Bourse de croissance TSX après le moment de l'expiration.

Le soussigné comprend et reconnaît également qu'en aucun cas de l'intérêt ne s'accumulera ou une somme ne sera versée par l'initiateur ou l'agent d'information et dépositaire aux personnes qui déposent des actions ordinaires en raison d'un retard dans le paiement des actions ordinaires à toute personne en contrepartie des actions ordinaires acceptées aux fins de règlement dans le cadre de l'offre, et que la contrepartie offerte pour les actions ordinaires déposées conformément à la procédure de livraison garantie sera la même que celle qui est offerte pour les actions ordinaires remises à l'agent d'information et dépositaire avant le moment de l'expiration, même si les certificats représentant toutes les actions ordinaires déposées devant être remis à l'agent d'information et dépositaire conformément à la procédure de livraison garantie dont il est question à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation », ne lui sont pas ainsi remis et que, par conséquent, celui-ci n'effectue pas de paiement à l'égard de ces actions ordinaires tant que l'initiateur n'en a pas pris livraison et réglé le prix aux termes de l'offre.

Tous les pouvoirs que le soussigné confère ou convient de conférer au moyen du présent avis de livraison garantie sont irrévocables, dans la mesure permise par les lois applicables, et peuvent être exercés en cas d'incapacité juridique subséquente du soussigné et, dans la mesure permise par les lois applicables, ils demeureront valides après le décès, l'incapacité, la faillite ou l'insolvabilité du soussigné, et toutes les obligations du soussigné prévues par le présent avis de livraison garantie lient ses héritiers, ses liquidateurs et exécuteurs, ses administrateurs, ses fondés de pouvoir, ses représentants personnels, ses successeurs et ses ayants cause.

**Pour obtenir des renseignements ou de l'aide sur la manière d'accepter l'offre et de déposer les actions ordinaires auprès de l'agent d'information et dépositaire, les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent d'information et dépositaire, par téléphone au 1-877-452-7184 (numéro sans frais en Amérique du Nord) ou au +1-416-304-0211 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou par courriel à [assistance@laurelhill.com](mailto:assistance@laurelhill.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec leur courtier ou l'autre intermédiaire avec lequel ils font affaire pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.**

À : **1101324 B.C. LTD., filiale en propriété exclusive de NURI TELECOM COMPANY LIMITED**

ET À : **LAUREL HILL ADVISORY GROUP, à titre d'agent d'information et dépositaire**

**Par courrier recommandé, en main propre  
ou par messenger :**

70 University Avenue  
Suite 1440  
Toronto (Ontario)  
M5J 2M4

**Par la poste :**  
PO Box 370, STN Adelaide  
Toronto (Ontario)  
M5C 2J5

**Par courriel ou télécopieur :**

Courriel : [assistance@laurelhill.com](mailto:assistance@laurelhill.com)  
Télécopieur : 1-416-646-2415

**LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE DOIT ÊTRE REMIS EN MAIN PROPRE OU PAR MESSAGER, TRANSMIS PAR TÉLÉCOPIEUR OU ENVOYÉ PAR LA POSTE À L'AGENT D'INFORMATION ET DÉPOSITAIRE À SON BUREAU DE TORONTO, EN ONTARIO, DONT L'ADRESSE EST INDIQUÉE DANS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE, ET DOIT COMPRENDRE UNE GARANTIE D'UN ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE SUIVANT LE MODÈLE FIGURANT DANS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE.**

Les actionnaires qui, par l'intermédiaire de leurs adhérents de la CDS respectifs, ont recours au CDSX pour transférer leurs avoirs dans le compte du dépositaire à la CDS par voie d'inscription en compte peuvent également avoir l'option de déposer le présent avis de livraison garantie en soumettant un choix de lettre de garantie en ligne du CDSX (*CDSX Online Letter of Guarantee*) (le « **choix de lettre de garantie** »). Les adhérents qui déposent le présent avis de livraison garantie en utilisant le choix de lettre de garantie du CDSX sont réputés avoir rempli le présent avis de livraison garantie, et de telles instructions sont considérées comme valides en réponse à l'offre et conformément aux modalités de celle-ci. L'échéance pour déposer des actions en ayant recours à la lettre de garantie est **23 h 59 (HEURE DE TORONTO) LE 2 MAI 2017 (LE « MOMENT DE L'EXPIRATION »)**, À MOINS QUE SON ÉCHÉANCE NE SOIT REPORTÉE OU AVANCÉE OU QU'ELLE NE SOIT RETIRÉE CONFORMÉMENT À SES MODALITÉS.

Les actionnaires et les adhérents de la CDS sont avisés que la dernière date pour soumettre le choix de lettre de garantie, tel qu'il est décrit dans l'offre et le présent avis de livraison garantie, est le troisième jour de bourse, avant 23 h 59 (heure de Toronto), à la Bourse de croissance TSX après le moment de l'expiration. **Si les titres ne sont pas disponibles dans le compte des adhérents, tel qu'il est indiqué dans le choix de lettre de garantie, les adhérents pourraient être tenus responsables envers l'initiateur pour ne pas avoir livré des actions correspondant à la valeur de l'offre totale ou à une partie de celle-ci.**

**LA REMISE DU PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE ET DE LA LETTRE D'ENVOI À UNE ADRESSE DIFFÉRENTE DE CELLE QUI EST INDIQUÉE CI-DESSUS OU LEUR TRANSMISSION PAR COURRIEL OU PAR TÉLÉCOPIEUR À UN NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR DIFFÉRENT DE CELUI QUI EST INDIQUÉ CI-DESSUS NE CONSTITUE PAS UNE REMISE VALIDE.**

**POUR QU'IL Y AIT REMISE CONFORME AUX CONDITIONS DE LIVRAISON GARANTIE, DÈS LA RÉCEPTION DES CERTIFICATS AUXQUELS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE S'APPLIQUE, LA LETTRE D'ENVOI, LES CERTIFICATS REPRÉSENTANT LES ACTIONS ORDINAIRES QUI LES ACCOMPAGNENT ET TOUS LES AUTRES DOCUMENTS REQUIS DOIVENT ÊTRE REMIS AU BUREAU DE L'AGENT D'INFORMATION ET DÉPOSITAIRE SITUÉ À TORONTO,**

**EN ONTARIO, OÙ LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE EST REMIS OU SOUMIS DE FAÇON SATISFAISANTE AU MOYEN DU CHOIX DE LETTRE DE GARANTIE DU CDSX.**

**LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR GARANTIR DES SIGNATURES SUR LA LETTRE D'ENVOI. SI UNE SIGNATURE FIGURANT SUR LA LETTRE D'ENVOI DOIT ÊTRE GARANTIE PAR UN ÉTABLISSEMENT ADMISSIBLE, ELLE DOIT FIGURER DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CETTE FIN DANS LA LETTRE D'ENVOI.**

**NE PAS ENVOYER DE CERTIFICATS D' ACTIONS ORDINAIRES AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE. CEUX-CI DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D'ENVOI.**

**AUCUN DÉPÔT D' ACTIONS ORDINAIRES NE SERA ACCEPTÉ DES ACTIONNAIRES OU D'UNE PERSONNE AGISSANT POUR LEUR COMPTE DANS UN TERRITOIRE SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA OÙ L'ACCEPTATION DE L'OFFRE SERAIT CONTRAIRE AUX LOIS DE CE TERRITOIRE. LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES QU'IL N'AGIT PAS POUR LE COMPTE D'UNE PERSONNE SE TROUVANT DANS UN TEL TERRITOIRE, QU'IL NE SE TROUVE PAS DANS UN TEL TERRITOIRE ET QU'IL NE LIVRE PAS LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE À PARTIR D'UN TEL TERRITOIRE.**

Par les présentes, le soussigné dépose auprès de l'initiateur, selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées dans l'offre d'achat et note d'information ainsi que dans la lettre d'envoi, dont le soussigné accuse réception par les présentes, les actions ordinaires indiquées ci-dessous, conformément à la procédure de livraison garantie énoncée à la rubrique 3 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation — Procédure de livraison garantie ».

<b>DESCRIPTION DES ACTIONS ORDINAIRES DÉPOSÉES EN RÉPONSE À L'OFFRE</b> (En caractères d'imprimerie. Si l'espace est insuffisant, joindre aux présentes une liste suivant le modèle ci-dessous.)			
<b>Numéro du ou des certificats</b> (s'il est disponible)	<b>Nom(s) selon l'immatriculation (inscrire le ou les noms en caractères d'imprimerie exactement comme ils apparaissent sur le ou les certificats)</b>	<b>Nombre d'actions ordinaires représentées par le certificat</b>	<b>Nombre d'actions ordinaires déposées*</b>
		<b>TOTAL :</b>	

\* Sauf indication contraire, le nombre total d'actions ordinaires représentées par tous les certificats livrés sera réputé avoir été déposé.

<b>SIGNATURE DU OU DES ACTIONNAIRES</b>	
Signature du ou des actionnaires	Adresse(s)
Nom (en caractères d'imprimerie)	
Date	Code postal
Courriel	Numéro de téléphone (le jour)

**GARANTIE DE LIVRAISON**  
**(Ne peut être utilisée comme garantie de signature)**

Le soussigné, établissement admissible, garantit la livraison au dépositaire, à son adresse indiquée dans les présentes, du ou des certificats représentant les actions ordinaires déposées par les présentes, dans une forme en permettant le transfert, de même que d'une lettre d'envoi dûment remplie et signée, ou d'un fac-similé de celle-ci signé à la main, y compris la garantie de signature, au besoin (ou, dans le cas d'un transfert par voie d'inscription en compte, une confirmation d'inscription en compte à l'égard de la totalité des actions ordinaires déposées aux termes des présentes et, dans le cas de comptes de la DTC, une lettre d'envoi, dûment remplie et signée, y compris la garantie de signature, au besoin, ou un fac-similé de celle-ci signé à la main, ou un message du mandataire en remplacement de la lettre d'envoi), ainsi que de tous les autres documents requis dans la lettre d'envoi, avant 23 h 59 (heure de Toronto) le troisième jour de bourse à la Bourse de croissance TSX suivant le moment de l'expiration.

L'omission de se conformer à ce qui précède pourrait entraîner une perte financière pour cet établissement admissible.

Nom de l'établissement	Signataire autorisé
Adresse de l'établissement	Nom et titre
Code postal	Courriel
Numéro de téléphone (le jour)	Date

**AUCUN CERTIFICAT REPRÉSENTANT DES ACTIONS ORDINAIRES NE DOIT ÊTRE ENVOYÉ AVEC LE PRÉSENT AVIS DE LIVRAISON GARANTIE. CES CERTIFICATS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE LETTRE D'ENVOI.**

ROSE

**L'agent d'information et dépositaire dans le cadre de l'offre est :**



**Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1-877-452-7184**

**Appels hors de l'Amérique du Nord : +1-416-304-0211**

**Courriel : [assistance@laurelhill.com](mailto:assistance@laurelhill.com)**

**Par la poste :**

PO Box 370, STN Adelaide  
Toronto (Ontario)  
M5C 2J5

**Par courrier recommandé, par la poste, en main propre ou par messenger :**

70 University Avenue, Suite 1440  
Toronto (Ontario) M5J 2M4

**Télécopieur : 1-416-646-2415**

**Les porteurs d'actions ordinaires peuvent communiquer avec l'agent d'information et dépositaire dont les coordonnées figurent ci-dessus pour obtenir des renseignements ou de l'aide ou d'autres exemplaires du présent avis de livraison garantie et de l'offre d'achat et note d'information. Vous pouvez également communiquer avec votre courtier ou l'autre intermédiaire avec lequel vous faites affaire pour obtenir de l'aide relativement à l'offre. Pour vous tenir au courant des faits nouveaux ou obtenir des renseignements au sujet de l'offre, visitez [www.ApivioOffer.com](http://www.ApivioOffer.com).**